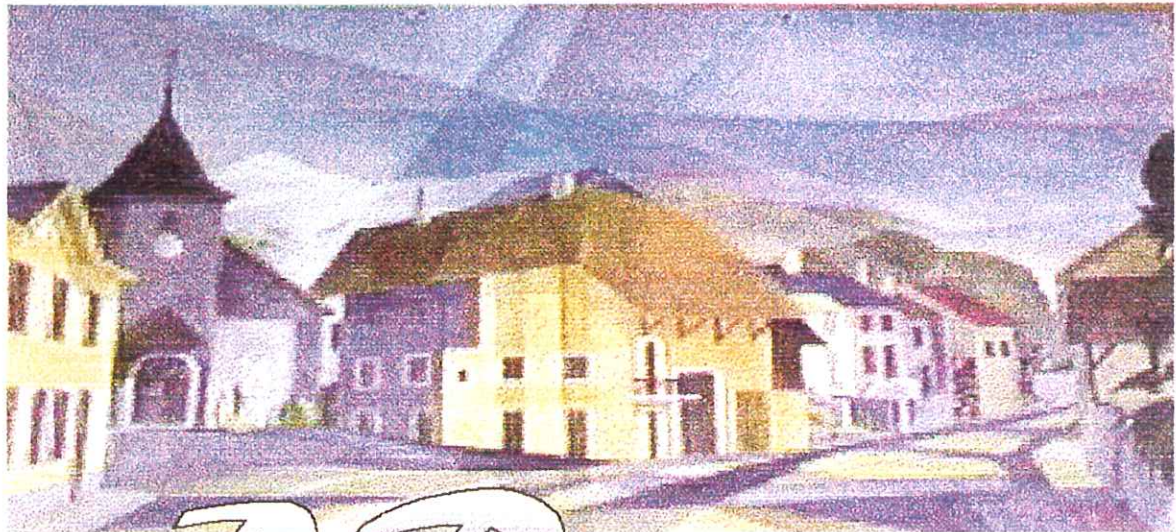


N° 7



Armoir

BULLETIN
COMMUNAL

ANNEE
1995

LE MOT DU MAIRE

C'est reparti pour un tour et pour six ans. Merci aux anciens qui ont accepté de sacrifier encore un peu de leur temps au service de la commune, merci aux nouveaux qui ont souhaité ne pas rester indifférents aux problèmes nombreux que nous rencontrons au quotidien.

Problèmes rencontrés parfois avec certains administrés qui pensent que ce n'est pas comme ça que l'on devrait faire, en tout cas pas avec eux, les autres tant pis !...

SOMMAIRE

Libre Propos	2
Nouveaux Visages au sein du Conseil	2
Commissions	3
Budget 1995	4
Fonds Genevois	4
Le Prix de l'Eau	5
Budget Eau	5
Travaux	6
Bibliothèque Municipale	7
Foyer Rural Culturel	8
AS Le Lyaud - Armoy.....	9
Tennis Club Armoy.....	9
Première Assemblée Générale de Gouttes de Vie.....	10
Comité des Fêtes.....	10
Club du 3e Age.....	11
Etat Civil.....	11-12
Page Pratique.....	12

Ce mandat sera certainement l'un des plus difficiles compte tenu des directives nationales et départementales qui imposent de plus en plus de contraintes aux communes sans leur en donner les moyens.

Mise en place de la comptabilité M 49 sur l'eau et sa loi qui oblige ce budget à s'autofinancer.

La loi sur l'eau oblige également l'étude et la réalisation d'un réseau d'assainissement et ce, pour notre commune, en service fin 1998. Comment allons nous faire ?

La nécessité, vu les effectifs de construire un groupe scolaire intercommunal, primaire et maternelle, nous impose une échéance sans délai ! Eh bien, c'est parti.

La réhabilitation effective cette fois du presbytère dont le dossier «traîne» au Conseil Général depuis plus de deux ans est au programme.

Et puis le reste, l'en cours que nous réaliserons avec la ferme conviction de n'oublier personne, si nous en avons les moyens.

Alors, un peu de courage, de sacrifices pour la bonne marche de ce mandat.

Bonne et Heureuse Année, très bonne santé à toutes et à tous.

*Le Maire
Michel HYACINTHE*

LIBRE PROPOS

Nous sommes sollicités fréquemment pour des consultations électorales toutes importantes, malheureusement partout et régulièrement le nombre de ceux qui s'abstiennent de voter va croissant. Ne soyez pas de ceux-là.

A tous ceux qui seraient tentés d'ignorer les urnes et préféreraient le ski ou la pêche, nous demandons de ne pas se laisser aller au scepticisme. Qu'ils réfléchissent à la parole récente d'un Evêque :

« On n'édifie pas une vie sociale sur la peur, le repli frileux, la xénophobie, le rejet de certaines catégories de personnes, les injures. L'abstention, fuite devant ses responsabilités, et le vote de sanctions ne sont pas une solution, ils sont une DEMISSION ».

Ou encore à ce texte écrit en 1910, mais qui est toujours d'actualité :

« Ces élections vous paraissent dérisoires, mais il y a eu un temps héroïque où les malades et les mourants se faisaient porter dans des chaises pour aller déposer leurs bulletins dans l'urne. Des peuples autour de nous, des peuples entiers travaillent et luttent pour obtenir cette formalité dérisoire. Déposer son bulletin dans l'urne, cette expression vous paraît aujourd'hui du dernier grotesque. Elle a été préparée par un siècle d'héroïsme ».

NOUVEAUX VISAGES AU SEIN DU CONSEIL

A l'issue des élections municipales du 11 juin 1995 et des élections internes, un nouveau conseil a été installé :

MUNICIPALITE :

M. Michel HYACINTHE, Maire
M. Philippe COCHARD, 1er Adjoint
M. Jean PLANCHAMP, 2e Adjoint
Mme Thérèse CETTOUR-BARON, 3e Adjoint
M. Thierry GARIN, 4e Adjoint

Ainsi que Madame et Messieurs les Conseillers :

Daniel CHAUSSEE
Claude COLLET
Bernard COMTE
Maurice DECROUX
Patricia DILIN
Serge FROSSARD
Reynald G'STALTER
Philippe MARCLAY
Alain POLETTO
Laurent VANDERPLANCKE



COMMISSIONS

REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DES DIVERS SYNDICATS :

- *SIVOM Armoiy - Le Lyaud*

Philippe COCHARD
Thierry GARIN
Thérèse CETTOUR-BARON
Claude COLLET

- *SIVOM du Haut Chablais*

Michel HYACINTHE
Philippe COCHARD
Bernard COMTE

- *S.I.D.I.S.S.T (sécurité incendie)*

Titulaires :

Michel HYACINTHE
Philippe COCHARD

Suppléants :

Laurent VANDERPLANCKE
Reynald G'STALTER

- *Comté d'Allinges*

Michel HYACINTHE

- *SELEQ 74*

Michel HYACINTHE
Jean PLANCHAMP

COMPOSITION DU C.C.A.S (4 élus, 4 nommés)

Elus :

Thérèse CETTOUR-BARON
Patricia DILIN
Philippe MARCLAY
Bernard COMTE

Nommés :

Pierrette DECROUX
Thérèse COCHARD
Maryse DECROUX
Joëlle CORSANO

COMMISSIONS COMMUNALES

- *Voirie*

M. PLANCHAMP Jean - M. COCHARD P.
M. MARCLAY P. - M. DECROUX M.

- *Travaux*

M. HYACINTHE Michel - M. COLLET C.
M. G'STALTER R.

- *Sécurité*

M. COCHARD Philippe - M. PLANCHAMP J.
M. DECROUX M.

- *Social et Scolaire*

Mme CETTOUR-BARON Thérèse
Mme DILIN P. - M. MARCLAY P.
M. COMTE B.

- *Finances*

M. GARIN Thierry - M. COCHARD P.
M. POLETTO A. - M. COMTE B.
M. CHAUSSEE D.

- *Impôts*

M. HYACINTHE Michel - M. COCHARD P.
M. PLANCHAMP J. - M. GARIN T.
Mme CETTOUR-BARON T.
Mme GIOVANNELLI S. - M. DETRY R.

- *Cimetière*

M. PLANCHAMP Jean

- *Sports*

M. GARIN Thierry - M. MARCLAY P.
M. FROSSARD S.

- *Bois et Environnement*

M. HYACINTHE Michel - M. COMTE B.
M. VANDERPLANCKE L. - M. COLLET C.

- *Salle polyvalente*

M. COCHARD Philippe - M. DECROUX M.
M. G'STALTER R.

- *Bibliothèque*

Mme CETTOUR-BARON Thérèse
Mme DILIN P.

- *Bulletin Communal*

M. GARIN Thierry - M. CHAUSSEE D.

- *Fêtes et Cérémonies*

Mme CETTOUR-BARON Thérèse
Mme DILIN P. - M. VANDERPLANCKE L.
M. CHAUSSEE D.

BUDGET 1995

(AU 31 OCTOBRE 1995)

R E C E T T E S
06 - Excédent d'investissement
10 - Subventions d'équipement
11 - Prélèvement recettes fonct.
14 - Participations
23 - Travaux bâtiments et génie
70 - Produits de l'exploitation
71 - Produits domaniaux
73 - Subventions
74 - Dotations
75 - Impôts directs
77 - Contributions directes
82 - Produits antérieurs

BUDGET TOTAL
172.946
460.693
271.744
326.975
29.200
3.000
40.267
140.250
458.405
225.211
820.626
101.296

REALISÉ TTC
172.946
209.098
271.744
304.950
29.200
2.060
34.228
8.814
309.891
152.052
571.715
101.296

D E P E N S E S
13 - Subventions d'équipement
16 - Remboursement d'emprunts
21 - Acquisition biens, meubles
23 - Travaux bâtiments et génie
26 - Parts syndicats
60 - Denrées et fournitures
61 - Frais de personnel
62 - Impôts et taxes
63 - Travaux et services extérieurs
64 - Participations et contingents
65 - Subventions
66 - Frais de gestion générale
67 - Frais financiers
82 - Charges antérieures
83 - Prélèvement dépenses, investissement

BUDGET TOTAL
4.620
80.639
181.803
945.694
48.802
95.000
144.000
2.500
150.800
831.641
29.086
199.900
60.384
4.000
271.744

REALISÉ TTC
4.620
51.127
40.357
742.033
39.202
55.914
105.750
2.329
88.482
661.638
28.486
118.720
43.038
-
271.744

FONDS GENEVOIS - IMPORTANT !!!

*Vous êtes domiciliés à ARMOY et vous travaillez dans le Canton de Genève.
Faites-vous recenser en mairie avant le 30 septembre 1996, quelle que soit votre nationalité.*

Nous avons besoin des renseignements suivants :

Frontaliers : nom, prénom, date de naissance,
date de délivrance de votre carte de travail, nom et adresse de votre employeur.

Suisses et Personnes de double nationalité : nom, prénom, date de naissance,
nom et adresse de votre employeur.

D'avance merci.

LE PRIX DE L'EAU

La facture, que vous retrouvez régulièrement dans votre courrier, représente actuellement le prix à payer pour avoir au robinet, en permanence, une eau en quantité suffisante et d'excellente qualité, mais également, la redevance de l'Agence de l'Eau et celle de l'Etat.

Deux évolutions importantes vont survenir dans les prochains mois, contraignant nos communes rurales.

La mise en place de la comptabilité dite "M49" impose aux communes d'équilibrer leurs budgets "eau" et "assainissement" par les seules recettes de ces services.

L'obligation faite aux communes non équipées de réaliser rapidement un réseau assainissement conforme représente un budget conséquent.

Celles-ci auront à n'en pas douter une incidence sur le prix de ce service indispensable. Il faut avoir été privé d'eau comme nous l'avons été il y a quelques années pour se rendre compte de l'importance vitale de celle-ci.

Il faut savoir que dans le bassin Rhône Méditerranée Corse, dont nous faisons partie, le prix moyen de l'ensemble Eau & Assainissement est de 13,60 F/m³ TTC. (Le prix maximum relevé étant de 26 F/m³ TTC). Il faut savoir également que l'assainissement représente en moyenne (et en 1994) 32,8 % du prix total de la facture.

Armoy a obligation d'intégrer rapidement l'assainissement dans son budget "Eau et Assainissement", une étude est en cours avec le Pays de la Côte. Soyez certains que, malgré les efforts que nous ferons pour gérer au mieux cette dépense obligatoire, l'incidence sur les factures à venir sera importante.

BUDGET EAU

(AU 31 OCTOBRE 1995)

R E C E T T E S		BUDGET TOTAL	REALISÉ TTC
13 - Subventions d'investissement		60.100	60.100
28 - Amortissements immobilisations		70.229	70.229
70 - Ventes de produits		221.500	164.579
78 - Reprise amortissements		24.191	24.191
D E P E N S E S		BUDGET TOTAL	REALISÉ TTC
13 - Subventions d'investissement		24.191	24.191
16 - Emprunts et dettes		20.067	20.067
21 - Immobilisations corporelles		86.071	4.607
60 - Achats fourniture		58.016	30.040
61 - Autres charges extérieures		3.000	8.464
62 - Autres services extérieurs		5.000	2.057
63 - Impôts, taxes		31.000	23.102
64 - Charges de personnel		25.000	-
65 - Autres charges de gestion		3.000	1.512
66 - Intérêts sur emprunts		47.446	47.446
67 - Charges exceptionnelles		3.000	-
68 - Dotation amortissements		70.229	70.229

TRAVAUX

RESEAU ELECTRIQUE

Après examen du réseau actuel d'alimentation électrique de la commune, il s'avère que quatre secteurs étaient sous alimentés. Des dossiers ont donc été montés par la société IRRALP et présentés pour acceptation de financement au syndicat d'électricité et d'équipement de la Haute Savoie.

Les Passieux :

Un simple renforcement de l'existant en T 70 le long de la route départementale s'est avéré suffisant.

Les Deudes :

Les chutes de tension sont dues à la position du poste existant, ce dernier sera maintenu afin de permettre l'extension de la zone Nab «Les Deudes». Un poste supplémentaire est créé à proximité de la villa de M. Bouchet située Avenue du stade, pour cela la mise en souterrain de la moyenne tension sera nécessaire sur plus de 350 m.

Bois de Ville :

Un poste supplémentaire sera créé à l'entrée du parcours de santé, suite à l'accord donné par la ville de Thonon. La mise en souterrain du réseau électrique ne pose aucun problème ; par contre, France Télécom est d'accord d'enterrer ses propres artères mais ne prend pas en charge la totalité des travaux, une somme importante serait à la charge de la commune. Nous sommes actuellement en attente d'un devis.

L'Ermitage :

Vu l'importance de cette opération qui consiste en la suppression des deux postes existants et de la création d'un poste unique dans le nouveau lotissement avec mise en souterrain de l'installation. Le dossier n'a pas encore été accepté par le SELEQ 74.

Le problème de dissimulation du réseau France Télécom est le même que celui cité ci-dessus, l'étude est à revoir en coordination avec la mise en souterrain du réseau EDF.

VOIRIE

Un nouveau classement de certaines voies communales a été réalisé cette année, celui-ci pouvant induire certaines subventions.

Références du classement :

- A) Voies communales à caractère de chemins,
- B) Voies communales à caractère de rues,
- C) Voies communales à caractère de places.

Classement année 1980 :

A) 5 voies N° 1 à 5	5,230 km
TOTAL	5,230 km
B) Néant	
C) Néant	

Classement année 1995 :

A) Report des voies N° 1 à 5	5,230 km
Plus 9 voies N° 6 à 14	8,270 km
TOTAL	13,500 km
B) 8 voies N° 101 à 108	1,770 km
TOTAL	15,270 km
C) Places N° 201 à 205	9 442 m ²

Voirie - Travaux :

Quelques chaussées ont été revêtues cette année encore, le réseau communal commence à être performant.

Conformément au marché passé avec la SCREG du Sud Est en juin 1995, pour un montant de 606 164,00 F, la route de l'Ermitage a été entièrement recouverte en enrobé, à l'exception du chef-lieu de l'Ermitage où les travaux de mise en souterrain du réseau doivent être effectués prochainement.

En remplacement, les routes suivantes ont pu être goudronnées, impasse des Charmilles, impasse de la Ferme, et chemin de Verglaise, ainsi que la cour de l'école maternelle.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Qu'est ce que c'est ?

*Un enrichissement
du patrimoine de la commune,
Un lieu culturel,
Un lieu d'information,
Un lieu de documentation,
Un lieu de rencontre,
Un service public.*

UN PEU D'HISTOIRE

Depuis le 12 février 1994, la bibliothèque est installée dans un local complètement rénové situé derrière la mairie d'Armoy. Auparavant, et ce, pendant dix ans, la «bibliothèque» n'était qu'un dépôt de livres dans un placard !

LES LECTEURS

Le nombre d'inscrits est passé de 40 à 130 depuis cette ouverture (1/3 des lecteurs sont du Lyaud et le reste d'Armoy). Une catégorie d'âge est presque absente, ce sont les adolescents que nous aimerions voir plus nombreux. Dès 1996, nous ferons un effort pour cette catégorie de lecteurs, effort portant sur les romans et les séries spécialement écrites pour eux.

LES LIVRES

La bibliothèque fonctionne avec 1 800 ouvrages dont les deux tiers correspondent à des dons. Ces livres sont répartis comme suit :

- ouvrages enfants :
512 romans, (1re lecture, album...)
62 documentaires
95 bandes dessinées
- ouvrages adultes :
916 romans (policiers, anticipation...)
158 documentaires
12 bandes dessinées

Nous recevons également des mensuels pour les enfants (wakou, wapiti, mikado, diablo...)

STATISTIQUES

De mai 1994 à mai 1995, 4075 livres ont été prêtés dont 360 pour les scolaires, qui bénéficient gratuitement des ouvrages, tout au long de l'année.

ANIMATION

L'accueil des élèves se fait régulièrement sur notre invitation et à l'initiative des instituteurs.

La distance entre la bibliothèque et l'école primaire demeure cependant un problème ; nous nous efforçons de temps à autre de transporter les volumes dans les classes afin d'éviter une perte de temps aux enseignants.

La maternelle a bénéficié de différentes animations : lecture de contes, découpage de magazines, etc.

Nous avons également bénéficié, grâce à Léman Animation Coopération, de cinq expositions sur les thèmes suivants : "Les dinosaures" en janvier, "l'eau, source de vie" en mars, "la feuille et l'arbre" en septembre, (cette exposition avait été complétée par la participation de l'Office National des Forêts), et enfin "du blé et du pain" présentée par les écoles.

FORMATION

Valérie Chatelain, Laurence Bonzi, animatrices bénévoles ont participé au stage "olive" durant 12 jours.

La bibliothèque d'Armoy est citée en exemple par les maîtres de stage pour son travail, son dynamisme et surtout grâce à l'effort financier consenti par la commune.

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Dix bénévoles travaillent au bon fonctionnement de la bibliothèque. L'équipe consacre 400 heures de travail par année en permanences, achat de livres couverture, cotation, inventaire, et en création de fiches de prêts, de fiches titres, de fiches d'auteurs.

FONCTIONNEMENT

Rappelons les horaires d'ouverture :

Le lundi de 17 h à 19 h

Le mercredi de 14 h à 16 h

(sauf en juillet et août)

Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Rappelons également les tarifs :

Familles : 80 F - Adultes : 50 F

Enfants moins de 16 ans : 30 F

Par année... bien sûr !

FOYER RURAL CULTUREL

Le foyer a tenu son assemblée générale le 10 octobre 1995.

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Président	Philippe MARCLAY, Armoy
Vice Présidente	Thérèse CETTOUR-BARON, Armoy
Trésorière	Joëlle SEMIN, Armoy
Trésorière adjointe	Laurence BONZI, Le Lyaud
Secrétaire	Sylvie GIOVANNELLI, Armoy
Secrétaire adjointe	Odile FAVRE-VICTOIRE, Le Lyaud

LES ACTIVITÉS

Couture :

14 personnes ont fréquenté ce cours animé par Josiane HYACINTHE.

Peinture sur soie :

Il y a encore quelques places à prendre, le cours a lieu le lundi de 14 h 15 à 15 h 15. Il est animé par Marie Claude MILLET.

Art floral :

C'est un cours qui connaît un grand succès, 90 personnes ont suivi «cette fonction» animée par Thérèse COCHARD. (même que certains soirs la vice-présidente est saturée de coups de téléphone pour les inscriptions !!)

Ateliers du mercredi :

En septembre 1995, 28 enfants sont venus s'inscrire à cet atelier bricolage. Le groupe se divise en deux ; les plus grands confectionnent des objets en rotin, dirigés par Claude ROUILLER, les plus petits ont eux un travail de bricolage prévu à chaque rencontre (pots à crayons, marionnettes en laine, etc.). Ils sont encadrés par Joëlle SEMIN, ou par Joëlle CORSANO pour le travail de la pâte à sel. Bernadette CHEVALLET et Thérèse COCHARD encadrent également les enfants lors des activités.

Bravo à toutes, c'est un travail sérieux qui demande disponibilité et patience.

Théâtre :

35 personnes participent à cette activité. 13 adultes et 12 adolescents encadrés par Colette HELDENSTEIN. 10 enfants sont eux sous la houlette de Jocelyne MARCLAY.

Le théâtre a donné différentes soirées au cours de l'année et fait partie désormais de "Théâtre du Chablais" et de la semaine théâtrale de Sciez.

Un stage théâtre est prévu courant janvier avec l'auteur Pierre DETANCHE.

Fonctionnement :

Les recettes proviennent de nos cotisations, d'une subvention de la Mairie d'Armoy, et d'une subvention du Conseil Général.

Nous envisageons d'adhérer à la Fédération Française des Oeuvres Laïques (F.O.L.) afin de bénéficier de leurs conseils et prêts de matériel.

Le 9 décembre a eu lieu une exposition de travaux manuels réalisés dans nos différentes activités.

AS LE LYAUD - ARMOY

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas.

Les seniors 1 terminent la saison 94-95 d'une mauvaise manière, beaucoup trop de cartons rouges... résultat, 2 points en moins au classement sanctionnant une descente en division inférieure.

Il y a aussi un manque de discipline évident, accumulé aux nombreuses blessures.

L'équipe 2 en a subi les conséquences mais a tenu bon quand même, elle termine en milieu de tableau, à 5 points du leader.

La 3, quant à elle a du faire forfait général, de nombreux joueurs signent une licence en début de saison, mais ont du mal à tenir leurs engagements jusqu'à la fin du championnat.

Côté jeunes, tout va bien, grâce à la bonne volonté d'un comité et d'accompagnateurs efficaces sous l'égide du président des jeunes, Daniel FAVRE.

Il faut rappeler que les équipes jouent toujours dans l'entente Orcier - Le Lyaud - Armoiy.

Un tournoi de poussins - pupilles - minimes est organisé depuis deux ans le week-end de la Pentecôte.

Cette année, le temps n'a pas été de la partie mais la recette a été bonne, ce qui a permis de financer certains travaux ; pose de buts homologués obligatoires (1800 F les quatre) ainsi que du matériel pour les jeunes. La saison 95-96 a démarré avec un effectif de 23 joueurs dont 1 équipe minimes, 2 pupilles, 2 poussins et 3 équipes débutantes.

L'avenir est assuré.

L'AS Le Lyaud - Armoiy cette année a organisé la fête de l'été au Lyaud, un bal sous chapiteau le 23 juillet et la fête le dimanche 30 juillet qui ont tous connus un grand succès.

Le club tient à remercier tous les participants et les personnes qui ont contribué par leur action à la réussite de ces manifestations.

TENNIS CLUB ARMOY

Le Tennis Club d'Armoiy termine la saison 95 en constatant une progression de ses adhérents, ce qui montre un regain pour le club.

En effet, grâce à la secrétaire de mairie, que nous remercions, le système d'abonnement fonctionne bien et les nouveaux licenciés s'intègrent rapidement.

Pas de tournoi salade cette année (trop peu d'inscrits). Par contre, notre grande satisfaction reste l'initiation gratuite du samedi après-midi. Grâce à Mélanie GARIN, Charline VITTOZ et Nicolas TRIOMPHE, les jeunes enfants initiés sont ravis et chaque samedi plus nombreux. Le dernier jour une petite fête très sympathique a réuni tous les participants.

Bien entendu, l'expérience est reconduite en 96 dans les mêmes conditions.

L'assemblée générale se déroulera au mois de Décembre pour "lancer" la saison 96.

Le comité vous souhaite une bonne saison tennistique.



PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE DE GOUTTES DE VIE

Après une première année de fonctionnement de l'association des donneurs de sang bénévoles Armoy - Le Lyaud, l'heure est aux bilans.

Notre objectif principal était de reconstituer l'effectif des donneurs, nous le considérons largement atteint puisque ce contingent se trouve augmenté de 38 % ; les quatre campagnes de prélèvement ont vu 273 volontaires se présenter pour un don.

Les moyens mis en œuvre par l'équipe d'animation de Gouttes de Vie ont été les suivants :

- publicités diverses (presse écrite et parlée, affichage, sonorisation ambulante, autocollants),
- Organisation des collations post-dons de meilleure qualité,
- Accueil et information apportés aux donneurs.

Ces actions n'auraient pu se monter sans les aides reçues, d'une part de l'Etablissement de Transfusion Sanguine de Haute-Savoie, pour ce qui est de l'information ; d'autre part des municipalités pour ce qui concerne les subventions couvrant en grande partie le volet financier de nos opérations.

Pour l'exercice à venir, nous reconduisons les objectifs initiaux en mettant toute fois la "barre un peu plus haut" en organisant non pas quatre, mais cinq collectes dans l'année. Ce qui apporte une surcharge de travail pour l'équipe d'animation. Appel est fait à toute personne volontaire pour participer à l'organisation (quelques heures tous les deux mois).

Pour tout contact : Tél. 50 73 94 98

Le Président, Patrick SANQUER

COMITE DES FETES

- Une grosse d'oeufs,
- 62 kg de diots,
- 109 kg de pomme de terre,
- 17 kg de tomme,
- 20 kg d'oignons, (il a fallu les éplucher)
- 20 kg de côtelettes,
- 30 kg de merguez, etc.

Ce n'est pas une recette savoyarde, mais la consommation des participants à la Fête au Village, le Dimanche 25 juin 1995.

Si cette fête au Village est le point fort de l'activité du Comité, nous organisons ou participons chaque année à de nombreuses manifestations.

Pour mémoire en 1995 :

- Feu d'artifice et bal gratuit le 14 juillet,
- Concert "Trompettes et Orgue", en l'Eglise d'Armoy le 25 juillet,
- Concert de "l'Ensemble de Cuivres" de Saint-Jean-d'Aulps le 4 août,
- Championnat Dauphiné - Savoie des écoles de vélo,
- Grand prix cycliste des Hermones.

Le comité des fêtes, c'est aussi une équipe d'une vingtaine de bénévoles qui veulent faire vivre le village. Nous ne souhaitons pas que cette équipe soit figée. Vous avez certainement des idées d'animations, d'organisations, de manifestations, alors venez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus.

Prochaine Assemblée Générale : le vendredi 12 janvier 1996, et en plus on tirera les Rois !!!

En attendant les beaux jours et les futures animations,

le Comité des Fêtes, vous présente ses meilleurs voeux pour 1996.



CLUB DU 3^e AGE

Ça marche ???

REMY : "Moi, j'aime bien une fois par semaine rencontrer les amis, faire la belote, ça fait partie de ma vie de retraité".

MARYSE : "Ah ! ces mercredis, je les attends, j'aime ce contact... ces rencontres... C'est formidable !".

ALBERT : "Si je n'avais pas le club, je n'aurais pas ce plaisir de rencontrer les amis du village".

YVONNE : "Oui, j'attends le jour du club avec impatience et je ne manque jamais, c'est un des bons moments de la semaine".

NANA : "Ah ! Quel plaisir, quelle ambiance, avec mon Didi nous nous sommes bien intégrés au club et nous y avons été tellement bien accueillis".

HENRI P. : "Moi, je suis du Lyaud, mais je me sens si bien avec les retraités d'Armoy... et puis... ils apprécient mes tartes !".

Voilà quelques réflexions des amis du club. Espérons que longtemps encore nous sachions privilégier ces rencontres, ces contacts, ces dialogues et cette joie de nous retrouver.



Toutes les personnes du 3^e âge qui ont participé au repas du 26 novembre offert par la commune remercient chaleureusement Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour cette journée pleine d'ambiance, de bonne humeur et que chacun a su apprécier à sa juste valeur.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- le 26 décembre 1994 : William Adrien PEILLEX - Sur la Villat.
- le 15 janvier 1995 : Florent PRISCOGLIO - L'Ermitage.
- le 10 février 1995 : Gaël Edouard Louis COCAT - Chef Lieu.
- le 4 avril 1995 : Téo Jean Jacques HOLSTEIN - Planaise.
- le 4 août 1995 : Laura Laëtitia BOSREDON - Planaise.
- le 4 août 1995 : Jérôme Eric CALVEZ - Avenue du Stade.
- le 16 septembre 1995 : Julien Marcel Robert GROBEL - Route des Deudes.
- le 19 septembre 1995 : François Louis Marie Edouard DEVILLE - Chef Lieu.
- le 30 novembre 1995 : Mélodie Françoise BLANC - Les Combes.

MARIAGES

- le 6 mai 1995 : M. DEVILLE Claude et Mlle MOCELLIN Valérie - Armoy.
- le 1er juillet 1995 : M. MAGNIN Jean - Armoy et Mlle PILARDEAU Martine - Thonon.
- en juillet 1995 : M. ONITA Adrian - Roumanie et Mlle MARCHAND Valérie - Armoy.
- le 2 sept. 1995 : M. Mikhaël JANSON - Armoy et Mlle HAMDADOÛ Fatiha - Annemasse.
- le 2 septembre 1995 : M. MANSEY Pascal - Armoy et Mlle DESPERLES Mary - Suisse.

ETAT CIVIL (suite)

DÉCÈS

- le 18 mars 1995 : Monsieur PLANCHAMP Célestin, à l'âge de 89 ans.
- le 12 avril 1995 : Monsieur POLETTO Attilio, à l'âge de 73 ans.
- le 24 mai 1995 : Madame BONVALLET Simonne.
- le 2 juin 1995 : Monsieur GALEAZZI Serge, à l'âge de 56 ans.
- le 5 juillet 1995 : Monsieur GROBEL André, à l'âge de 59 ans.
- le 14 juillet 1995 : Madame GIRARD Rollande, née PAOLY, à l'âge de 67 ans.

PAGE PRATIQUE

TONDEUSES ET TRONÇONNEUSES

Afin de respecter la tranquillité du voisinage, n'en faites pas usage les dimanches et jours fériés.

CHASSEURS : Respectez les propriétés et les clôtures, ne chassez pas près des habitations.

CHIENS, CHATS, POULES : Par arrêtés municipaux, leur divagation est interdite.

ORDURES MÉNAGÈRES : Quelques règles simples :

- le passage du camion s'effectue le jeudi à partir de 9 h, il est recommandé de sortir les sacs le matin seulement,
- les sacs ne doivent contenir que des déchets ménagers,
- une sélection permettrait de diminuer la quantité,
- quelques pas supplémentaires, afin de regrouper les sacs, amélioreraient le temps de collecte,
- il y a à votre disposition, des cubes pour le verre et d'autres pour les plastiques,
- lorsque dans la semaine il y a un jour férié, le ramassage est systématiquement reporté au vendredi,
- un ramassage de monstres existe, (cuisinière, sommiers, etc...) inscrivez vous en mairie.

Nous vous rappelons que les redevances annuelles sont calculées compte-tenu de votre situation familiale au 1^{er} janvier de chaque année (pour la période du 1/01 au 30/06) et du 1^{er} juillet (pour la période du 1/07 au 21/12). C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir signaler, en cours d'année toutes modifications intervenant dans votre situation familiale (départ à l'armée, naissance, décès, déménagement, etc...).

Les sacs poubelles vous seront distribués en décembre pour l'année 1995. Les personnes possédant une résidence secondaire sur la commune pourront venir les chercher à la mairie.

DÉCHARGE PUBLIQUE

Le conseil municipal rappelle que la décharge publique est réservée aux seuls déchets verts. Pour des raisons de sécurité, le dépôt d'ordures ménagères est strictement interdit. Des contrôles seront effectués par les employés.

Ouverture de la décharge : Samedi de 8 h à 12 h - Lundi de 13 h 30 à 16 h 30.

CONTENEURS, VERRE ET PVC : Merci de ne pas laisser les emballages ou cartons vides sur place.

HAIES ET CLOTURES

Le Conseil Municipal rappelle que les haies en bordure de la voie publique, parfois de véritables murs, sont une entrave à la sécurité et sont soumises, à ce titre, à la réglementation en vigueur. Elles doivent être taillées régulièrement en prolongement des clôtures et à la limite de propriété. Les propriétaires qui ne respecteraient pas cette obligation se verraient appliquer les mesures prévues par les articles L 131.1 et L 131.2 du Code des Communes.

FEUX SAUVAGES

Le conseil municipal rappelle qu'il est interdit de faire des feux sauvages à proximité des habitations. La décharge et le four d'incinération sont à votre disposition pour éliminer vos déchets incinérables.

TRAVAUX PRIVÉS : Tous les travaux doivent faire l'objet d'une demande en mairie avant réalisation.

SECRETARIAT MAIRIE : Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

AMBULANCES PRIVÉES

Ambulances Alpines : 50 26 26 02 - Ambulance Croix Verte : 50 71 05 88 - Ambulances de Rives : 50 26 41 31
Ambulance Suchèyre : 50 71 07 44 - Ambulance Lebrand : 50 73 96 06

OUVERTURE DES MAIRIES DES COMMUNES VOISINES D'ARMOY

ALLINGES : du lundi au samedi de 9 h à 12 h - le mercredi de 14 h à 19 h - les lundi et vendredi de 14 h à 16 h.

LE LYAUD : les lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h.

ORCIER : les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - le vendredi matin de 8 h 30 à 12 h.

REYVROZ : les mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h.

VAILLY : les lundi, mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h - le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.